

L'RNA JOIE

Feuillet d'info mensuel publié pour la communauté Ernageoise
édité sous le patronage de l'ASBL Ernage Animation

N° 185 du 4 juillet 1992



ERNAGE RENCONTRE

Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 Ernage

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette et Serge JORIS, Elisabeth LACROIX,
Robert NOEL, Marie-Christine SCHÜMMER, Roland THOMAS

Les insertions pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois.

Paraît le premier samedi du mois sauf au mois d'août.

LA PLAINE DE VACANCES.

On a beau compter et recompter sur ses doigts : elle a commencé en 1979 donc ça fait la treizième, non la quatorzième ? et bien oui ! c'est bien la quatorzième cette année que Monique LACROIX et son équipe donne vie à une plaine de vacances qui, à Ernage, obtient d'année en année un succès considérable.

Je crois qu'il n'y a pas beaucoup de choses à ajouter, le succès étant le résultat de la confiance que les parents lui témoignent.

La seule différence, cette année, c'est que - répondant à une demande qui se fait de plus en plus importante - une garderie sera organisée de 16 h jusqu'à maximum 17 h 30 pour le prix de 100 F en plus de la journée de plaine ; ceci pour permettre aux parents qui travaillent de mettre leurs enfants à la plaine pendant la journée.

Très important : pour le jeu inter-rues organisé par la plaine, notez le vendredi 14 AOUT DES 18 H, à la cure, avec les enfants venant à la plaine et leurs parents pour des Olymplaine, restauration et boissons assurées.

Pour rappel : Plaine 1992 du 10 AU 28 AOUT INCLUS.

Garderie de 8 h 30 à 9 h et de 16 à 17 h 30 : garderie payante 100 F/enfant.

Bassin tous les vendredis à 10 h.

Jeu inter-rues le vendredi 14 août dès 18 h.

Camp avec les grands la dernière semaine.

Fête de fin de plaine le vendredi 28 août.

PRIX : 1 enfant à la plaine 80 F.

2 enfants à la plaine 80 F + 60 F.

3 enfants à la plaine 80 F + 60 F + 40 F.

4 enfants à la plaine 80 F + 60 F + 40 F + 40 F.....

Bassin 30 F. - Bonnet : 20 F.

Collation à 10 h et à 15 h.

Potage à midi - possibilité de rentrer chez soi - reprise de la plaine dès 13h.

Ateliers créatifs : tous les jours avec Jacqueline COPPENS.

La Plaine de Vacances d'ERNAGE est soutenue en partie par la ville de Gembloux et par l'A.S.B.L. ERNAGE ANIMATION.

Pour les Animateurs, Monique LACROIX.



Inter Gembloux-Wavre
section Ernage

INTER GEMBOUX-WAVRE.

Section d'Ernage.

Le jeudi 25 juin 1992 à 19h30 se déroulera un cours d'information «JUDO POUR DAMES».

Durant cette séance, toutes celles qui désirent se rapprocher de notre sport pourront prendre contact avec le tatami et discuter du programme de toute l'année.

Les lundis 10, 17 et 31 août, des cours d'essais seront donnés gratuitement de 19h15 à 20h.

La saison commencera officiellement en septembre.

Bienvenue à toutes.

MARC ET CHRISTINE.

INTER GEMBOUX-WAVRE.

Section d'Ernage.

La section Ernage de l'Inter Gembloux-Wavre judo organise les 4-5-6 et 7 août 1992 un stage judo animation accessible à tous les enfants âgés de 6 à 12 ans qu'ils soient judokas ou non.

Les participants seront répartis par groupe selon leur âge et leur grade.

Un groupe initiation sera constitué pour les non-judokas.

Les activités seront variées: judo, promenade, jeu de piste, jeux d'équipe, athlétisme etc... quatre jours de bonne humeur et de plaisir.

Le coût de ce stage est de 1500 francs. Il se déroulera à la salle «La Concorde» à Ernage de 9h30 à 16h30 (une garderie sera organisée selon les problèmes de chacun). Les enfants pourront emporter leur repas de midi et une boisson leur sera offerte. Ils recevront aussi une collation le matin et une boisson l'après-midi.

Les enfants seront pris en charge par une équipe de jeunes (G.A.) sous la responsabilité de Marc et Christine. Une assurance spéciale couvrira toutes nos activités.

Le programme de ces quatre jours vous sera remis ultérieurement.

Les inscriptions ainsi que le paiement sont à remettre à Marc LAMPROYE-place Fernand Séverin, 2 à Gembloux ou tous les lundis et jeudis à la salle «La Concorde» à partir de 18h.

Date limite : 15 juillet 1992.

Si votre enfant inscrit se trouve dans l'impossibilité de participer au stage, il ne nous sera pas possible de rembourser car tous les frais relatifs à ces quatre jours (assurance, location salle, collation) seront déjà engagés.

NOM:.....PRENOM:.....

ADRESSE:.....

.....TELEPHONE:.....

AGE:.....(x)JUDOKA GRADE:.....
(x)NON JUDOKA

(x)biffer la mention inutile.



INTER GEMBOUX-WAVRE **Section d'Ernage**

La saison 1991-1992 se termine et avec elle, une année faste pour le judo.

Notre section compte actuellement cinquante judokas licenciés dont quarante fidèles pratiquants.

Cette année, nous avons aligné en compétition:

7 judokas dans la catégorie minimes,

2 judokas dans la catégorie espoirs,

1 judoka dans la catégorie séniors,

1 judoka dans la catégorie vétérans,

et pour notre plus grande joie, ces 11 sportifs ont chaque fois ramené une médaille.

Pour la saison 1992-1993, les responsables vont unir leurs efforts pour mieux gérer encore la section Judo d'Ernage et procurer à tous et à toutes une activité à la fois sportive, éducative et récréative.

Nous vous proposons trois cours d'essai à savoir les lundis 10, 17, 31 août de 18h15 à 19h15 pour les enfants de 6 à 14 ans, de 19h15 à 20h pour les dames et de 20h à 21h30 pour les adultes (mixte).

La saison recommencera en septembre. Les cours se dérouleront aux heures précitées.

Pour tout renseignement: Marc LAMPROYE ou Christine NOEL
place Fernand Séverin, 2 5030 Gembloux
tél: 081/61.14.55

CONDITIONS DE PARTICIPATION

-être âgé de 6 ans en 1992

-se munir d'un judogi après la période d'essai

-prix de la licence-assurance(obligatoire): 800 F/an

-prix des cours: la cotisation mensuelle est toujours payable le premier cours

du mois.

- la cotisation annuelle est toujours payable à l'inscription.
- 1 judoka par famille : 400 F/mois ou 3000 F/an.
- 2 judokas par famille: 300 F/mois en plus c.a.d. 700F/mois ou 5000 F/an.
- 3 judokas par famille: 250 F/mois en plus c.a.d. 950F/mois ou 7500 F/an.
- 4 judokas par famille: 200 F/mois en plus c.a.d. 1150F/mois ou 9500 F/an.
- à partir du 5me judoka par famille : 100 F/mois en plus.

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE MATERNELLE D'ERNAGE.

Au terme de deux années d'activité en tant que trésorière de cette association, je tiens à remercier tous les parents qui ont contribué à défendre avant tout les intérêts des enfants.

Je cède désormais le témoin à de «nouveaux parents» qui auront aussi à coeur, je n'en doute pas, de poursuivre les mêmes objectifs, assurant ainsi la relève et garantissant la continuité du groupe.

DOMINIQUE VANDENACK.



ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ECOLE COMMUNALE D'ERNAGE.

Chers parents.

Tout d'abord grand merci pour votre participation à la Fancy-fair du 6 juin. Comme à l'accoutumé, nous nous sommes rendus compte que nous pouvions compter sur vous lorsqu'il s'agit de notre école.

Je signale que des réunions préparatoires se déroulent avant chaque fête et que les idées sont toujours les bienvenues ainsi que la main-d'oeuvre.

L'école communale se porte bien. La rentrée du 1er septembre nous donnera l'occasion de retrouver nos deux institutrices que nous tenons à remercier tant pour la qualité de l'enseignement dispensé à nos enfants que pour l'entrain qu'elles ont manifesté lors des différentes manifestations qui se sont déroulées à notre école.

Enfin, je vous remercie de la confiance témoignée lors de cette année scolaire et je compte sur vous tous à la rentrée.

Bonnes vacances.
Pour l'ass. des parents.
Le président.
Edmond Jacqmin.



INTER-RUES DE L'R NA JOIE

Résultats de la 3ème manche

Réponse correcte était : **B B C A C**

Les Rosses	210/210 = 100% - 7pts + 10,50 bonus =	17,50 pts
Les Snuls	49/50 = 98% - 6pts + 2,50 bonus =	8,50 pts
Kamikaze	57/60 = 95% - 5pts + 3 bonus =	8 pts
Mont Noir	69/85 = 81% - 4pts + 4,25 bonus =	8,25 pts
Spirous	176/220 = 80% - 3 pts + 11 bonus =	14 pts
Anges	38/50 = 76% - 2pts + 2,50 bonus =	4,50 pts
Erna+	5/10 = 50% - 1 pt + 0,50 bonus =	1,50 pts

Ceci donne au classement final

1	Les Rosses	39,25
2	Kamikaze	27
	Les Spirous	27
4	Les Snuls	23,25
5	Mont Noir	20,50
6	Les Anges	17,25
7	Erna+	6,25



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

PERMANENCE : Rue Omer Piérard 124 les 1er et 3è mardis (non fériés) du mois, de 16 à 19 heures.

A) PERMANENCES

La permanence du mardi 21 juillet (jour férié) sera maintenue.

En septembre : la permanence du mardi 1er sera supprimée et celle du mardi 15 débutera à 15 heures au lieu de 16 heures.

B) VACANCES

PARTEZ TRANQUILLE AVEC L'ASSISTANCE MONDIALE SANTE

En vacances à l'étranger

Il peut y avoir des imprévus : une maladie, un accident, une hospitalisation, ou pire encore...

Tout ceci peut entraîner mille et un désagréments et en plus vous coûter très cher.

Par votre cotisation à l'assurance complémentaire, vous êtes également assuré pour les frais supplémentaires encourus à l'étranger à la suite d'une maladie ou d'un accident. Mieux encore : vous pouvez compter 24 h sur 24

sur l'aide à l'assistance de la Centrale d'Alarme Mutualiste Eurocross.

Bref, le service «Aide médicale urgente, assistance et couverture des frais de maladie à l'étranger» des mutualités chrétiennes fait en sorte que les frais de soins médicaux en cas de maladie ou d'accident à l'étranger vous soient remboursés.

En outre, vous pouvez bénéficier de l'aide et de l'assistance de la Centrale d'Alarme Mutualiste Eurocross Belgique où que vous soyez.

Que devez-vous faire ?

Avant votre départ, vous devez être en possession de votre World Assistance Card.

Sur la carte sont mentionnés votre nom, votre numéro de membre et surtout le numéro de téléphone de la Centrale d'Alarme Eurocross.

Veillez toujours à garder votre carte sur vous, auprès de votre carte d'identité.

Il n'est pas nécessaire de demander chaque année ou pour chaque période de vacances une nouvelle World Assistance Card

Attention : si vous partez en vacances en Espagne, Grande Bretagne, Italie, Tunisie, Turquie ou Yougoslavie, vous avez intérêt en plus de votre World Assistance Card à vous munir du formulaire international «soins de santé à l'étranger» à demander à votre mutualité. Cela vous évitera d'éventuels problèmes administratifs pour le remboursement des soins de santé dans ces pays.

Centrale d'Alarme Mutualiste Eurocross Belgique.

En cas de maladie ou d'accident, vous pouvez faire appel à la Centrale d'Alarme Mutualiste Eurocross Belgique. Le numéro de téléphone figure sur la World Assistance Card.

En cas d'hospitalisation, vous devez contacter la Centrale d'Alarme Eurocross.

Dans les autres cas, vous ne devez pas nécessairement avertir Eurocross : vous payez les frais pour les soins sur place et ceux-ci vous seront remboursés dès votre retour. Attention : demandez pour chaque prestation, une facture ou une preuve de paiement.

Il est conseillé cependant de contacter Eurocross si les frais pour les soins médicaux sont trop élevés ou en cas de maladie ou d'accident dans un des pays suivants : Italie, Espagne, Grande-Bretagne, Tunisie, Turquie ou Yougoslavie. Nous vous recommandons d'ailleurs avant votre départ (voir ci-dessus) de vous munir pour ces pays, du formulaire international «Soins de Santé à l'Etranger».

Attention !

Seuls, les frais prévus dans les conditions générales du service «Aide médicale urgente, assistance et couverture des frais de maladie à l'étranger» sont remboursables (lisez attentivement à ce sujet les conditions générales reprises dans le dépliant).

Pour contacter «Eurocross Belgique» :

Dès votre arrivée à votre lieu de séjour, renseignez-vous sur l'indicatif

d'accès au réseau international. Vous disposerez ainsi rapidement du numéro complet à composer en cas de besoin. Si vous avez un appel à effectuer, vous procéderez donc de cette manière :

1. Préfixe d'accès au service international (varie selon le pays de séjour)
2. Indicatif pour obtenir la Belgique : 32
3. Numéro d'appel de la Centrale d'Alarme en Belgique, précédé de l'indicatif

pour la zone de Bruxelles sans le zéro initial : 2-2700.900

Directement, au bout du fil, une personne, dans la langue de votre choix, répondra à votre appel et vous fournira les aides et conseils dont vous aurez besoin.

SI VOUS ETES EN INCAPACITE DE TRAVAIL, l'autorisation du médecin-conseil est requise.

Les personnes qui sont en incapacité primaire de travail (moins d'un an) et les invalides indemnisés par la mutuelle qui souhaitent passer leurs vacances à l'étranger doivent, avant leur départ, demander au médecin-conseil une autorisation de séjour à l'étranger. Le médecin-conseil fixera la durée du séjour qu'il estime pouvoir accorder.

Cet accord obtenu, l'invalidé doit exiger de sa mutuelle un formulaire dans lequel est stipulée l'autorisation du médecin-conseil et la durée du séjour à l'étranger que ce dernier lui a accordée.

Eugène DEHOUX.



**A LA RENCONTRE DE
OU PETITE HISTOIRE DU
COMITE DES FETES(fin).**

LES 17, 18 ET 19 AOUT 1990

*Des «Balthazar» pour les ernageois dévoués : le comité des manifestations d'Ernage rencontre, présidé par M. Dufrasne, toujours plus imaginaire, vient de créer, à l'occasion des 18^e Rencontres, un Oscar original et typiquement ernageois : le «Balthazar». Dans l'esprit des organisateurs des festivités, il s'agit de marquer aux yeux de tous le dévouement des personnes de manière officielle. Au cours de l'inauguration de la fête, le président a remis à chaque membre du comité un «Balthazar» en rapport avec sa responsabilité
(Vers l'Avenir du 27 août 1990).*

- | | | |
|----------------|--------------------|-----------------------------|
| 1. LES CHEFS : | Président : | Michel Dufrasne |
| | Vices-Présidents : | Robert Noël
Alain Bolain |
| | Secrétaire : | Michelle De Wolf |

Trésorier :	Hervé Noël
Membres :	Nadine Thielemans
	Walther Bassinne
	Jean-Marie Drapier
	Michel Evrard
	Marie-Christine Depré
	Frédric Kekenbosch
	Georgette Annoye
	Jacques Paquay
	Christine Schümmer
	Marie-Aurore Mathieu

2. LES REALISATIONS: "Ernage Rencontre «La vie rurale»". Sous chapiteau sur le ballodrome.

- Vendredi :** Vernissage de l'exposition : «La vie rurale d'hier et d'aujourd'hui»
Dépôt de fleurs au monument aux morts
Inauguration officielle, vin d'honneur
Soirée de jazz avec Collegian's Big Band
Fin de soirée avec SONOMATS
- Samedi :** Rallye pédestre
Concours de couyon - Bal animé par «Epsilon»
- Dimanche :** Sortie du char fleuri avec fanfare et géants d'Ernage
Messe en Wallon par le doyen Henin et Canticorum 0
Cortège populaire avec les géants de Loncée, Petit-Enghien
Dinant, Mont St Guibert, Céroux-Mousty, Jodoigne,
Gembloux-Gare, la fanfare de Haut-Fays, les P'tits Quinquins,
la fanfare cycliste Royal Guidon Hesbignon.
Bal avec «Bonnie and Clyde».
- Char :** Décoré suivant le thème avec des produits de nos campagnes
et jardins : maïs, lin, froment, houblons, coloquintes,
betteraves, pommes de terre, tournesols, bégonias, tagètes,
etc. ...
Réalisé chez Louis Regnier
Tiré par la jeep de Michel Champagne
Accompagné par la fanfare de Haut-Fays et ernageois
déguisés en paysans et paysannes.
- Nominette :** Cochon en plâtre
- Gadget :** Plume colorée avec herbe des champs.

RESTAURANT

A la bonne marmite

A la salle «La concorde»

Aux fourneaux : Nadine Thielemans

Au menu : crème de cresson, escargots de Bourgogne, pâté de campagne confit d'ognons, saumon fumé, poussin à l'estragon, gigot d'agneau, steak poivre crème ou archiduc, fromage, crêpes au sucre, glace ; potée aux haricots, côte de porc.

3. LES RESULTATS

Bénéfice : 152.557 F dont 110.000 F répartis entre Pelote ernageoise et Ernage Animation

4. LES POTINS :

Les forains sont déplacés et disposés sur le ballodrome.

Les Bidibules organisent le rallye pédestre.

Au cours d'une réunion, un membre a proposé comme activité : l'élection de «Miss T-shirt mouillé» (c'était une femme) ; mais l'idée est rejetée (risque de rhumes).

Le dessin dans le livre d'or est signé Mme Coppens Heurts regrettables avec la radio ernageoise mis à profit par Canal Zoom pour axer son reportage de la Rencontre sur le conflit et non sur la fête.

La sortie du char du dimanche matin fut agrémentée par la compagnie d'une chèvre blanche au caractère des plus plaisants.

LES 16,17 ET 18 AOUT 1991

Cette année, je voudrais mettre le point sur ce que représente 3 jours de fête, en heures de préparation, de discussion, en essais infructueux, car il faut faire appel à un maximum d'ingéniosité, sans bourse délier ou presque. Sans oublier qu'il s'agit de bénévoles, vous me direz qu'ils le veulent bien et c'est vrai mais cela n'enlève rien à leur mérite. Les nominettes, les gadgets, le char, la tombola, les publicités, la préparation des infrastructures, le chapiteau, la remorque sanitaire, le restaurant, l'exposition, la technique, les autorisations, le planning, les affiches. Je vous livre tout en vrac, mais vous pouvez vous faire une idée que les 14 membres du comité, même s'ils aiment le faire bénévolement, méritent votre reconnaissance. Vous pouvez la manifester en participant, en assistant de tout votre cœur

(W.Bassine:éditorial de l'Ernaioie spécial fête août 91).

1° LES CHEFS :

Président:

Walther Bassinne

Vices-présidents:

Robert Noël

Secrétaire:
Trésorière:
Membres:

Michel Dufrasne
Michele De Wolf
Marie-Christine Depré
Serge Bayens
Nadine Thielemans
Jean-Marie Drapier
Frédéric Kekenbosch
Georgette Annoye
Jacques Paquay
Jean-Marie Otjacques
Marie-Christine Shümmer
Marie-Aurore Mathieu

2° LES REALISATIONS : Ernage Rencontre l'Espagne et le Portugal. Sous chapiteau sur le ballodrome.

- Vendredi** Exposition «La péninsule ibérique» à l'école gardienne.
Dépot de fleurs au monument aux morts.
Ouverture officielle, vin d'honneur.
Concert par le «Blue Monday Jazz group»
Grande nuit Espagnole avec «Fiesta Flamenco»
Sonorisation Sonomats.
- Samedi :** Marché artisanal, dégustation, brocante.
Course d'endurance.
Bal avec les «Kim's».
- Dimanche** Sortie du char fleuri en musique avec les «Cwarneux do Grognon» et les géants d'Ernage.
Grand messe animée par la chorale Ste Cécile de Grand-Manil.
Apéritif.
Cortège avec le Royal Guidon Hesbignon, Harmonie et majorettes des Postiers Liegeois, les majorettes de Cortil-Noirmont, les géants de Hechtel-Eksel, Lonzée, Mont st Guibert, Jodoigne, Perbais, Hollain et Ernage.
Après-midi et soirée dansante animées par Sonomats en attraction l'orchestre Diapason (entrée gratuite).
- CHAR:** coq portugais.
20000 dalhias de Wommelgem.
réalisé chez Louis Regnier.
tiré par la jeep de Michel Champagne.
accompagné par les Cwarneux do Grognon et ernageois
déguisés en espagnols et portugais.

NOMINETTE : drapeau portugais en carton décoré d'une sardine dorée.

GADGET : barque à voile en bouchon de liège.

RESTAURANT : La bonne marmite
à la salle la Concorde
aux fourneaux Nadine Thielemans.
au menu : crème de brocoli, avocat au crabe, calmars
frits, éventail de jambon et melon, langue de boeuf
sauce madère, steak sauce provençale, filet de porc archiduc, fromage, pâtisserie, glace.

3° LES RESULTATS : Bénéfices : 108572 f dont 90000 répartis entre pelote et Ernage Animation.

4° LES POTINS : le reportage dias sera réalisé par Photam.
La remorque sanitaire a acquis une solide réputation
et les réservations sont de plus en plus nombreuses.

Toute chose ayant une fin, nous voici au bout de cette rétrospective «Ernage Rencontre». J'espère que vous avez trouvé autant d'intérêt et de plaisir à lire ces 19 épisodes que moi à les écrire. Ces recherches dans le passé du comité des fêtes m'ont permis de constater que l'histoire est bien un perpétuel recommencement et que si, chaque année un effort dans la recherche de nouveautés, d'inédits permet de présenter un programme alléchant, l'ossature de la fête a Ernage est restée la même depuis 20 ans; je crois donc que l'on peut féliciter les membres fondateurs pour l'excellent départ qu'ils ont réussi à donner à notre comité et pour le cachet «spécial ERNAGE» que nous essayons de conserver depuis 1972.

Il me reste à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé en me prêtant des documents ou en me racontant des épisodes de cette petite histoire; un grand merci également à la rédaction de l'RNAJOIE à qui j'ai donné beaucoup de travail ces derniers mois. Rendez vous en 2022 pour les 50 ans d'Ernage Rencontre.

le chroniqueur, Michel Dufrasne.

Jeux inter-rues.

10^{ème} manche: Organisée le vendredi 29 mai à 20h par la chorale, qui à l'occasion proposait avant les jeux un souper spaghetti.

Les Ernageois ont répondu très nombreux à ce souper, il y avait une très bonne ambiance. Durant cette soirée nous avons pu découvrir le talent de certaines chorales, mais ce ne fut pas le cas pour d'autres. Car depuis cette soirée, rare sont les jours où nous avons pu profiter du soleil (Mais qu'ils

chantaient faux !). Enfin l'important c'est que l'on se soit bien amuser.

Les résultats:

- 1° MONT NOIR (R. Thomas, M&M Stevens) 20 pts + 7,25 bonus = 27,25 pts.
- 2° LES SNULS (J&CH Vincent, M. Storn) 15 pts + 7,75 bonus = 22,75 pts.
- 3° LES SPIROUS (JP. Boutique, D. Joris, C. Schiltz) 12 pts + 5,5 bonus = 17,5 pts.
- 4° LES ROSSES (T. Jacqmin, F&S. Delbrassine) 10 pts + 5,75 bonus = 15,75
- 5° LES ANGES (A. Dufrasne, CH. Remilly) 9 pts + 1,25 bonus = 10,25
- 6° ERNA + (Y&I. Evrard) 8 pts + 1,25 bonus = 9,25 pts.
- 7° KAMIKAZE (M. Evrard, B. Copens) 7 pts + 1,5 bonus = 8,5 pts.

11ème manche: Vie féminine nous avait préparé une agréable soirée où les dames étaient bien sûr à l'honneur. Les candidates purent faire étalage de toutes leurs compétences: créativité, adresse, goût et connaissances ménagères.

Pour le jeu d'adresse, il y avait même possibilité de parier sur la gagnante et celui qui avait misé sur la bonne jument se vit offrir une bonne chope. Bravo à toutes.

Les résultats:

- 1° MONT NOIR (N. Mirguet, M. Vitlox) 20 pts + 5,25 bonus = 25,25
- 2° LES SPIROUS (A. Lardinois, E. Schiltz) 15 pts + 2,25 bonus = 17,25
- 3° ERNA + (Y. Evrard, B. Romain) 12 pts + 1 bonus = 13
- 4° KAMIKAZE (MA. Evrard, N. Staels) 10 pts + 2,5 bonus = 12,5
- 5° LES ANGES (A. Dufrasne, CH. Remilly) 8 pts + 3,5 bonus = 11,5
- 6° LES ROSSES (E. Lacroix, M. Jacqmin) 9 pts + 1 bonus = 10
- 7° LES SNULS (J. Vincent, S. Van Den Heyde) 7 pts + 2,25 bonus = 9,25

12ième manche: Cette manche organisée par les 3X20 ans, était intitulée concours de couyon, mais ont peu affirmer que nous avons assisté à un marathon puisque les valeureux concurrents prirent place à 16h et tapèrent la carte jusque 22h.

Félicitations à Jean Gruselle qui à plus de 80 ans tint la dragée haute jusqu'au bout à ses adversaires souvent 20 ans plus jeunes que lui.

Les concurrents rentrèrent chez eux contents mais avec deux endroits douloureux: la tête et les fesses.

Les résultats:

- 1° KAMIKAZE (W. Mathy, F. Labarre) 20 pts + 3,25 de bonus = 23,25
- 2° LES SNULS (L&F. Annoye) 15 pts + 1,5 de bonus = 16,5
- 3° MONT NOIR (G. Delwiche, A. Aubry) 10 pts + 3,75 de bonus = 13,75
- 4° ERNA + (V. Crabeck, A. Romain) 12 pts + 1,5 de bonus = 13,5
- 5° LES ROSSES (ML. Champagne, R. Thibonne) 7 pts + 5 de bonus = 12
- 6° LES ANGES (J. Gruselle, R. Rabosée) 9 pts + 2,5 de bonus = 11,5
- 7° LES SPIROUS (F. Berger, L. Vassart) 8 pts + 3,25 de bonus = 11,25

13ème manche: Cette manche était organisée par l'R NA JOIE et a été

suiwie par toutes les équipes . Certaines personnes se sont groupées en coopérative, avec service de récolte des réponses, surtout dans la 3ème manche.

Pour la 1ère manche : 58 réponses.

Pour la 2ème manche : 105 réponses.

Pour la 3ème manche : 137 réponses

Le règlement d'Ernage Rencontre a été appliqué pour l'octroi des points. Ceci donne une petite différence avec le classement de l'R NA JOIE.

Les résultats:

1° Les Rosses : 15 pts + 23,25 de bonus = 38,25 pts.

2° Kamikaze : 20 pts + 8 de bonus = 28 pts.

3° Les Spirous : 8 pts + 19 de bonus = 27 pts.

4° Les Snuls : 12 pts + 8,25 de bonus = 20,25 pts.

5° Mont Noir : 9 pts + 9,50 de bonus = 18,50 pts.

6° Les Anges : 10 pts + 5,25 de bonus = 15,25 pts.

7° Erna+ : 7 pts + 2,25 de bonus = 9,25 pts.

CLASSEMENT AU 22 JUIN 1992.

1° MONT NOIR : 243,50 PTS.

2° LES ROSSES : 243 PTS.

3° LES SPIROUS : 224,50 PTS.

4° KAMIKAZE : 204 PTS.

5° LES SNULS : 202,75 PTS.

6° ERNA + : 154,75 PTS.

7° LES ANGES : 129,75 PTS.

Prochaines manches du championnat:

- 14/8/1992 «Plaine de vacances» 18h à la cure

- 22/8/1992 «Ernage rencontre» au chapiteau (1 personne de 21 à 60 ans)
PLAY BACK.

- 22&23/8/1992 «Epilogue» à l'école gardienne .

- 23/8/1992 «Ernageant» rue C. Cals (1 personne de 21 à 40 ans + 1 libre : costauds).

- 24/8/1992 «Ernage rencontre» (forains) 19h capitaines.

TIR, PECHE AUX CANNARDS...

- «Ernage rencontre» à la salle La Concorde à 20h (un couple).

Serge Van Meensel.



ERNAGE RENCONTRE.

Dernières nouvelles de la 20ème.

Le dimanche 23 risque d'être un sommet dans l'innovation et le grand spectacle; car en plus d'un char fleuri et d'un cortège traditionnels nous innoverons avec une concentration de V.W.: vous pourrez y admirer de magnifiques spécimens de «cox», «buggy» et autres «vw» conservées avec amour par leur propriétaire. Il faut d'ailleurs ajouter que cette concentration est ouverte à tous les propriétaires de Cox's et autres et n'est pas réservée uniquement aux membres de clubs.

La soirée de ce dimanche sera spectaculaire à souhait: après le brûlage des bosses des gilles de Châtelet, vous pourrez assister à un spectacle où la pyrotechnie la musique et le laser vous émerveilleront.

Et ce n'est pas tout; pour notre 20° anniversaire nous avons voulu mettre les petits plats dans les grands: nous sommes sur le point de conclure un contrat pour une démonstration de rock'n roll acrobatique où vous pourrez admirer entre autres rien de moins que les champions de Belgique de la spécialité.

De quoi satisfaire les plus difficiles d'autant plus que tout cela sera gratuit.

Si nous faisons un gros effort cette année pour vous offrir un programme de qualité, nous comptons aussi et surtout sur votre participation. Pour réussir cette 20° Ernage rencontre nous avons besoin de tout le monde et à tous les niveaux.

Les responsables d'activité cherchent du personnel pour leur planning, n'attendez pas la dernière minute pour leur offrir vos services; 3 numéros de téléphone où l'on pourra vous aiguiller :

61.26.39. Robert Noël.

61.26.73. José Kekenbosch.

61.06.12. Michel Dufrasne.

D'autre part, nous espérons que comme les autres années vous réserverez bon accueil aux courageux qui se présenteront chez vous avec les listes de souscriptions. Nous avons toujours besoin de votre soutien financier, car même après 20ans de bénéfices parfois importants notre caisse ne peut supporter tous les frais occasionnés par de telles festivités. Il est important de rappeler en effet que chaque année une grosse partie de nos bénéfices sont redistribués aux sociétés ernageoises.

Nous avons également sacrifié à la mode des Pin's et vous pourrez bientôt vous procurer le Pin's de la 20° chez tous les membres du comité au prix de 120F.

Dernière chose, la nominette sera en vente à partir de la réunion du 14 août au prix de 300F pour les adultes et de 150F pour les enfants de 12 à 14 ans. Il faut rappeler que pour pouvoir l'acheter il faut au moins 6 heures de prestations et qu'elle donne droit non seulement aux entrées gratuites pendant

toute la fête mais aussi à la participation à la soirée «nominettes» qui aura lieu le 24 octobre.

D'avance merci à tous et à toutes et à bientôt.

Pour Ernage Rencontre.
Michel Dufrasne.

P.S. Marie-Aurore est désespérée de n'avoir encore aucune inscription de gens d'Ernage pour son play-back du samedi après-midi. Rendez lui le sourire, faites preuve d'audace, montrez-nous votre savoir faire, inscrivez-vous en masse, il y aura de magnifiques cadeaux.



PHOTAM.

Résultats du concours de diapositives du 14/03/1992

Explication du tableau.

-Le numéro qui, dans la première colonne «dia» figure en face du nom du concurrent est le numéro d'ordre de passage de la diapositive lors de la projection, le 14 mars.

-Dans la colonne «classement» figure le nombre de points recueillis sur les 2000 points dont disposaient les 20 membres du jury (100x20).

-Dans la colonne qui suit, figure le pourcentage de points recueillis par le participant.

-Dans les colonnes numérotées de 1 à 20 figure le nombre de points attribués par chacun des 20 membres du jury.

Remarques.

Le classement définitif est légèrement différent de celui annoncé le 14 mars lors de la proclamation des résultats du concours. Il est dû au fait que lors de cette proclamation tous les bulletins de cotation du jury n'étaient pas dépouillés. Ceci n'apporte cependant aucun préjudice vis à vis des concurrents dont le classement a été modifié et que nous remercions pour leur compréhension des explications que nous leur avons fournies.

F.LABARRE.
Président.

Ord	Classement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
36	SHILTS F.	1567	78.3	94	70	60	45	75	65	80	65	70	90	85	85	85	90	98	80	75	70
37	JORIS D.	1521	76.9	94	71	63	45	75	65	80	65	70	90	85	85	85	90	98	80	75	70
62	SHILTS F.	1511	75.5	94	73	65	45	75	65	80	65	70	90	85	85	85	90	98	80	75	70
72	LUXEN J.P.H.	1412	70.5	94	73	65	45	75	65	80	65	70	90	85	85	85	90	98	80	75	70
8	KEKENBOSCH	1386	69.3	82	67	50	40	55	70	78	85	70	75	90	65	65	80	40	85	88	71
100	DELOSSE M.	1385	69.2	92	82	40	30	20	65	88	90	40	80	75	60	60	75	40	85	88	71
87	DELOSSE M.	1380	69	92	80	40	30	20	65	88	90	40	80	75	60	60	75	40	85	88	71
110	LUXEN J.P.H.	1378	68.9	71	84	40	35	45	75	95	40	85	85	95	85	85	95	85	95	92	70
111	VANHAUWAE	1375	68.7	90	78	40	45	20	97	80	75	60	50	75	65	90	95	60	60	69	84
43	THOMAS R.	1349	67.4	91	65	65	45	35	55	90	95	50	60	65	90	95	90	50	75	94	71
80	FRANCOIS R.	1341	67.0	91	68	65	45	35	55	90	95	50	60	65	90	95	90	50	75	94	71
39	LUXEN J.P.H.	1335	66.7	92	58	65	45	35	55	90	95	50	60	65	90	95	90	50	75	94	71
66	THOMAS R.	1322	66.1	88	61	60	30	75	75	70	80	75	95	65	50	78	70	40	70	85	71
121	THOMAS R.	1321	65.0	90	67	45	35	65	85	40	50	70	90	70	65	80	71	40	75	85	71
116	EVARD M.	1315	65.0	80	67	45	35	65	85	40	50	70	90	70	65	80	71	40	75	85	71
65	JORIS D.	1314	65.0	88	65	20	70	75	75	60	60	70	90	70	65	80	71	40	75	85	71
75	SHILTS F.	1309	64.7	81	73	50	35	70	75	60	60	80	90	40	40	80	55	70	80	91	75
2	FRANCOIS R.	1306	64.5	89	68	65	45	70	60	81	90	55	75	60	45	75	65	75	85	88	70
56	THOMAS R.	1303	65.2	89	70	55	40	65	90	65	75	80	85	45	40	80	90	60	55	90	75
37	MORCAUX Y.	1303	65.1	94	71	30	40	65	85	70	75	70	85	45	40	80	90	60	55	90	75
82	THOMAS R.	1302	65.1	94	71	30	40	65	85	70	75	70	85	45	40	80	90	60	55	90	75
17	THOMAS R.	1288	64.4	80	64	20	15	75	50	70	80	65	85	65	70	58	80	58	68	82	81
120	LUXEN J.L.	1288	64.4	90	68	20	70	75	50	70	80	65	85	65	70	58	80	58	68	82	81
96	THOMAS M.H.	1285	64.2	90	70	55	75	80	60	90	89	60	85	65	70	50	80	90	53	84	82
57	THOMAS M.H.	1284	64.2	90	68	45	35	85	55	70	70	40	75	80	65	70	50	80	90	53	84
122	THOMAS M.H.	1282	64.1	90	69	20	80	65	85	70	70	40	75	80	65	70	50	80	90	53	84
29	LUXEN J.L.	1272	63.6	86	62	30	70	65	50	90	85	50	65	90	65	70	50	79	63	85	82
90	EVARD M.	1263	63.6	86	62	30	70	65	50	90	85	50	65	90	65	70	50	79	63	85	82
103	EVARD M.	1263	63.6	86	62	30	70	65	50	90	85	50	65	90	65	70	50	79	63	85	82
49	SHILTS F.	1263	63.2	79	66	10	15	75	75	85	80	82	95	40	70	90	80	58	70	84	73
116	JORIS D.	1263	63.1	91	67	40	25	75	75	65	60	60	95	40	70	90	80	58	70	84	73
19	VANHAUWAE	1262	63.1	92	71	20	70	90	85	55	50	60	65	90	65	70	75	45	60	72	50
88	SHILTS F.	1261	63.0	92	71	20	70	90	85	55	50	60	65	90	65	70	75	45	60	72	50
109	THOMAS M.H.	1244	62.5	88	68	65	45	75	65	70	40	75	80	85	15	60	70	85	60	74	80
53	JORIS D.	1244	62.5	88	68	65	45	75	65	70	40	75	80	85	15	60	70	85	60	74	80
86	LUXEN J.P.H.	1243	62.1	84	70	35	30	85	55	45	45	70	90	65	65	70	80	45	50	97	92
107	LUXEN J.L.	1237	61.8	88	63	90	45	40	60	80	65	70	90	65	65	70	80	45	50	97	92
25	EVARD M.	1230	61.5	85	64	30	15	95	60	90	85	50	60	95	45	75	75	65	50	58	85
44	THOMAS M.H.	1225	61.2	86	67	50	30	75	40	85	92	36	60	85	75	60	85	50	45	54	55
79	JORIS D.	1222	61.1	86	67	50	30	75	40	85	92	36	60	85	75	60	85	50	45	54	55
105	JORIS D.	1219	60.9	87	67	50	30	75	40	85	92	36	60	85	75	60	85	50	45	54	55
55	LUXEN J.L.	1214	60.7	87	58	40	35	75	65	68	95	35	80	65	70	85	70	60	60	57	85
102	MORCAUX Y.	1212	60.6	90	66	40	40	75	55	87	85	50	60	85	80	85	70	50	60	57	85
99	KEKENBOSCH	1212	60.6	87	72	40	40	75	55	87	85	50	60	85	80	85	70	50	60	57	85
33	VANHAUWAE	1211	60.5	84	65	40	25	70	60	90	90	50	65	70	85	70	80	54	74	70	70
113	MORCAUX Y.	1211	60.5	86	69	65	45	75	70	62	60	70	65	75	40	85	45	55	90	82	82
48	DELOSSE M.	1206	60.3	85	60	60	48	80	70	70	60	65	70	75	45	50	75	48	58	47	48
23	SHILTS F.	1201	60.0	88	75	50	25	80	65	85	68	70	65	80	75	35	70	41	48	70	75
93	FRANCOIS R.	1200	60.0	88	75	50	25	80	65	85	68	70	65	80	75	35	70	41	48	70	75
20	LUXEN J.P.H.	1194	59.7	85	81	60	30	85	65	85	68	70	65	80	75	35	70	41	48	70	75
24	LUXEN J.L.	1191	59.5	88	53	40	25	65	85	65	70	60	80	60	60	80	85	15	70	46	75
27	JORIS D.	1187	59.3	85	83	60	45	65	70	70	65	70	85	40	35	48	35	90	60	58	45
7	LUXEN J.P.H.	1187	59.3	88	72	50	25	70	85	25	70	60	80	30	30	48	35	90	60	58	45
106	FRANCOIS R.	1183	59.1	91	65	40	35	50	90	45	50	60	80	65	70	60	80	50	50	64	88
125	KEKENBOSCH	1181	59.0	92	61	30	25	65	50	82	90	50	55	70	90	65	72	65	19	65	50
35	DELOSSE M.	1180	59	78	65	30	20	70	65	65	75	40	60	50	60	85	10	73	65	86	65
112	KEKENBOSCH	1178	58.9	81	63	30	25	70	70	65	75	40	60	50	60	85	10	73	65	86	65
26	FRANCOIS R.	1178	58.9	81	63	30	25	70	70	65	75	40	60	50	60	85	10	73	65	86	65

108 THOMAS R.	176	58.8	86	68	50	35	65	75	80	60	40	70	60	80	60	30	60	60	20	50	61	26
109 JORIS D.	148	38.4	89	55	40	20	70	60	55	60	40	70	80	60	60	30	32	70	75	50	61	26
110 SILLIS F.	148	38.4	89	55	40	20	70	60	55	60	40	70	80	60	60	30	32	70	75	50	61	26
111 VANHAUWAE	120	48.0	92	72	10	20	20	20	35	68	40	60	60	80	65	40	60	20	65	48	56	48
112 SILLIS F.	120	48.0	92	72	10	20	20	20	35	68	40	60	60	80	65	40	60	20	65	48	56	48
113 DELOSSE M.	138	37.6	96	68	30	32	95	60	68	25	40	65	60	75	80	30	60	20	60	74	30	27
114 DELOSSE M.	138	37.6	96	68	30	32	95	60	68	25	40	65	60	75	80	30	60	20	60	74	30	27
115 VANHAUWAE	154	37.7	79	62	30	15	80	50	72	20	50	60	60	90	70	40	60	20	40	48	30	40
116 DELOSSE M.	154	37.7	79	62	30	15	80	50	72	20	50	60	60	90	70	40	60	20	40	48	30	40
117 MORIAUX Y.	152	37.6	90	72	60	30	70	80	45	65	30	75	60	75	30	40	46	25	40	77	60	70
118 MORIAUX Y.	152	37.6	90	72	60	30	70	80	45	65	30	75	60	75	30	40	46	25	40	77	60	70
119 LUXEN J.P.	150	37.5	97	69	50	20	55	70	55	40	50	60	60	75	30	40	60	20	39	52	75	75
120 SILLIS F.	144	37.5	88	67	50	40	55	70	55	40	50	60	60	75	30	40	60	20	39	52	75	75
121 JORIS D.	138	36.8	84	55	45	25	75	70	72	75	50	65	60	80	35	30	69	20	60	89	21	41
122 DELOSSE M.	138	36.8	84	55	45	25	75	70	72	75	50	65	60	80	35	30	69	20	60	89	21	41
123 LUXEN J.L.	126	36.3	87	63	65	40	50	80	63	45	40	60	60	70	55	35	60	80	30	58	80	80
124 FRANÇOIS R.	126	36.3	87	63	65	40	50	80	63	45	40	60	60	70	55	35	60	80	30	58	80	80
125 DELOSSE M.	124	36.2	87	69	50	25	70	65	66	70	40	70	60	80	40	50	70	39	45	57	42	72
126 MORIAUX Y.	124	36.2	87	69	50	25	70	65	66	70	40	70	60	80	40	50	70	39	45	57	42	72
127 THOMAS M.H.	122	36.1	88	64	50	35	60	50	70	60	40	75	60	80	30	60	80	40	45	53	42	72
128 THOMAS M.H.	115	35.9	87	72	40	35	40	50	72	60	30	65	60	80	30	65	60	40	48	61	75	75
129 MORIAUX Y.	111	35.8	82	59	40	32	40	55	82	90	30	70	60	80	40	35	60	20	35	47	40	40
130 MORIAUX Y.	111	35.8	82	59	40	32	40	55	82	90	30	70	60	80	40	35	60	20	35	47	40	40
131 FRANÇOIS R.	110	35.7	89	52	45	32	35	72	70	50	30	70	65	85	20	35	60	20	35	71	35	35
132 LUXEN J.P.	110	35.7	89	52	45	32	35	72	70	50	30	70	65	85	20	35	60	20	35	71	35	35
133 LUXEN J.P.	107	35.2	81	69	50	35	75	50	76	25	40	60	40	65	20	40	65	20	39	32	42	42
134 KERENBOSCH	103	35.2	87	57	60	35	65	70	55	30	70	55	75	60	75	25	30	49	50	50	50	52
135 LUXEN J.L.	103	35.1	81	50	20	20	70	60	50	45	30	65	70	85	30	60	35	50	70	42	55	55
136 MORIAUX Y.	102	35.1	86	62	30	30	65	82	78	60	40	65	60	80	60	35	50	45	64	10	64	10
137 THOMAS R.	101	35.0	77	56	60	40	80	65	72	30	30	70	65	95	30	65	50	85	45	60	60	60
138 KERENBOSCH	101	35.0	77	56	60	40	80	65	72	30	30	70	65	95	30	65	50	85	45	60	60	60
139 KERENBOSCH	099	34.9	84	62	30	30	65	50	60	40	65	60	65	80	30	40	70	20	60	62	51	60
140 FRANÇOIS R.	098	34.9	82	72	20	20	70	50	40	50	55	75	80	20	15	60	65	40	58	56	45	45
141 VANHAUWAE	095	34.7	82	72	20	20	70	50	40	50	55	75	80	20	15	60	65	40	58	56	45	45
142 LUXEN J.L.	090	34.5	83	61	25	25	70	50	35	50	55	60	70	45	40	60	45	60	40	58	62	60
143 VANHAUWAE	081	34.0	86	56	20	20	75	45	35	40	65	60	65	85	30	45	58	80	20	53	40	70
144 VANHAUWAE	079	33.9	84	50	40	20	75	35	32	50	60	60	65	85	30	45	58	80	20	53	40	70
145 KERENBOSCH	077	33.8	91	64	50	25	70	65	32	50	50	60	60	75	25	40	50	20	30	65	25	25
146 EVARAD M.	077	33.8	91	64	50	25	70	65	32	50	50	60	60	75	25	40	50	20	30	65	25	25
147 THOMAS M.H.	072	33.5	87	64	50	38	45	80	70	40	40	55	65	75	45	20	55	60	67	35	52	48
148 DELOSSE M.	070	33.5	87	64	50	38	45	80	70	40	40	55	65	75	45	20	55	60	67	35	52	48
149 MORIAUX Y.	067	33.5	80	57	60	45	85	75	60	20	50	65	65	80	10	35	50	80	30	55	52	48
150 EVARAD M.	057	32.8	80	57	60	45	85	75	60	20	50	65	65	80	10	35	50	80	30	55	52	48
151 THOMAS M.H.	050	32.5	91	63	50	25	65	55	40	25	40	50	60	85	45	20	55	60	67	35	52	48
152 FRANK OIS R.	050	32.5	91	63	50	25	65	55	40	25	40	50	60	85	45	20	55	60	67	35	52	48
153 VANHAUWAE	032	31.7	84	67	30	35	75	60	45	60	45	60	65	60	75	20	30	30	35	45	30	30
154 LUXEN J.P.	024	31.2	92	66	50	30	45	45	45	20	50	65	65	85	25	35	65	50	20	37	34	34
155 SILLIS F.	016	30.8	83	61	30	25	60	60	70	60	40	65	55	80	55	25	65	13	60	42	15	15
156 MORIAUX Y.	011	30.8	83	61	30	25	60	60	70	60	40	65	55	80	55	25	65	13	60	42	15	15
157 EVARAD M.	011	30.8	83	61	30	25	60	60	70	60	40	65	55	80	55	25	65	13	60	42	15	15
158 JORIS D.	010	30.7	93	63	40	25	65	30	61	50	30	65	70	80	30	20	10	80	60	45	32	62
159 LUXEN J.L.	003	30.1	82	48	55	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
160 KERENBOSCH	003	30.1	82	48	55	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
161 THOMAS R.	002	29.9	83	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
162 DELOSSE M.	002	29.9	83	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
163 VANHAUWAE	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
164 VANHAUWAE	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
165 LUXEN J.P.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
166 LUXEN J.P.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
167 DELOSSE M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
168 DELOSSE M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
169 KERENBOSCH	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
170 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
171 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
172 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
173 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
174 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
175 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
176 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25
177 EVARAD M.	000	29.8	86	60	10	25	75	25	40	58	60	70	60	80	20	35	55	20	45	43	25	25